

Bulletin Municipal

Le mot du Maire

ANNÉE 2010, NUMÉRO 1
DATE DE PARUTION : JANVIER 2010



L'HIVER EST LÀ et avec lui le seuil de cette année nouvelle, que nous venons de franchir.

Aussi, au nom de tout le conseil et de moi-même, je tiens à vous présenter nos vœux les meilleurs. Que cette année vous apporte joie, santé et satisfaction.

Je m'adresse avant tout à nos aînés et à ceux qui n'auront pas la possibilité de nous rejoindre, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux. Que vos soucis s'estompent, ne serait-ce que l'espace de petits instants de bonheur, les plus nombreux soient-ils, en compagnie de vos proches.

Quelques nouvelles du mois passé et de ceux à venir.

L'enquête publique concernant le zonage d'assainissement est close depuis le 10 Décembre.

La validation de ce zonage permettra, à ceux qui ont besoin de restaurer leur assainissement autonome, de prétendre à une aide de la part de l'Agence de l'Eau. Ce sera pour certains, une opportunité à saisir.

En ce qui concerne l'assainissement collectif et la station de Nyons, nous avons rencontré le maire et le directeur des services. Nous travaillerons avec eux, à l'élaboration de ce projet, tout au long de l'année à venir et vous tiendrons informés.

La suppression de la taxe professionnelle, sujet à rebondissement, ne nous permet pas, à l'heure actuelle, d'envisager la préparation du budget avec grande sérénité. Le travail de la commission ne sera pas aisé, mais ses choix seront réfléchis et judicieux, n'en doutons pas.

Une commission va travailler, avec La Poste et la société SYRAP, au recensement, à la dénomination et à la numérotation des voies communales.

Vous serez consultés quartier par quartier. En conséquence, je vous demande d'ores et déjà de réfléchir à des noms, (qui peuvent, d'ailleurs, être ceux attribués actuellement aux quartiers) pour les chemins de notre commune.

Pourquoi avons-nous accepté de travailler sur ce projet ? Tout simplement, pour permettre à de nombreux services (santé, secours, service à la personne...) de vous localiser sans peine.

Vous serez également informés de l'avancée de ce dossier.

Meilleurs vœux pour 2010 à tous ceux que je n'aurai pas le plaisir de rencontrer.

‘
mais ses
choix
seront
réfléchis et
judicieux,
n'en
doutons
pas
’

DÉPARTEMENT DE LA DRÔME
MAIRIE DE VENTEROL
26110

OUVERTURE DE LA MAIRIE
ET DE LA POSTE :

LUNDI : 13H30 À 18H30

MARDI : 10H00 À 17H00

MERCREDI : 9H00 À 12H00

JEUDI : FERMÉ

VENDREDI : 9H00 À 12H00

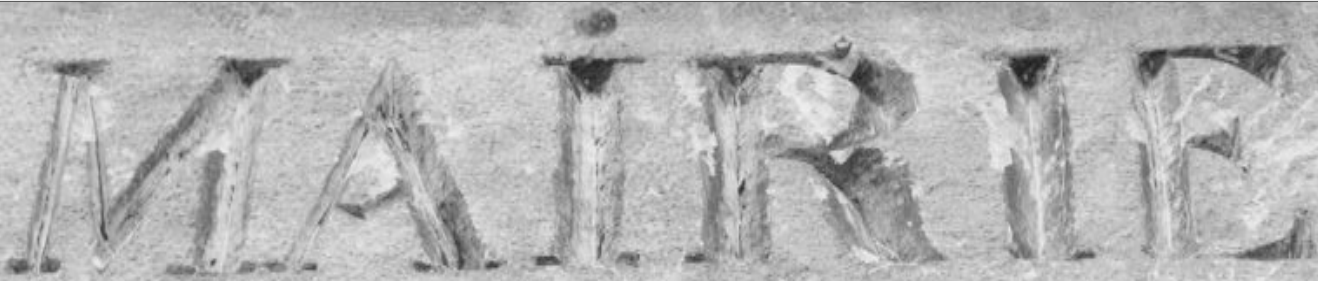
LA PERMANENCE DU MAIRE
LES MARDIS DE 10H À 12H
DU PREMIER ADJOINT
LES MERCREDIS DE 10H À 12H

TÉL : 04 75 27 91 11

FAX : 04 75 27 09 12

[HTTP://VENTEROL.NET](http://venterol.net)

MAIRIE-VENTEROL@WANADOO.FR



Les travaux actuels du Conseil municipal

Pour le prochain **chantier Eau et Assainissement du quartier de la gare**, l'ouverture des plis (différents devis proposés par les entreprises) a eu lieu, avec pour conséquence, une baisse des prix par rapport aux devis prévisionnels. Une économie donc pour nos contribuables !

Concernant le **Schéma global d'Assainissement**, l'enquête étant terminée, il sera approuvé par votre Conseil municipal en début 2010. Cela permettra par la suite de monter les dossiers pour les assainissements individuels.

La **Taxe de Séjour** a été fixée par le Conseil à 0,25€ par jour par personne, excepté pour les enfants de moins de 13 ans. Le produit de cette taxe servira à des aménagements touristiques locaux.

Epicerie ambulante

Votre avis nous intéresse sur un projet d'épicerie ambulante. C'est une association de Vaison qui propose ce service qui inclut des produits bio issus de préférence de l'agriculture locale. Possibilité de livraison à domicile, à un point de ramassage ou à des collectivités. Il faut définir le jour et l'horaire qui convient le mieux. Pour connaître vos désirs, venez donner votre opinion en Mairie où vous pourrez remplir un questionnaire.

CD de Jazz

Il s'agit de l'enregistrement d'un concert de jazz qui eut lieu à St Ferréol au profit de la lutte contre la mucoviscidose. Ce concert fut donné par A. Brunet, J. Taïb, L. Fenoli, J. Richard et J. Almy. Le CD est en vente au prix de 10€ en mairie.

Recherche d'enquêteurs

L'Etat recherche des enquêteurs pour travailler durant 4 mois en 2010, sur le nouveau recensement agricole. Candidatures à déposer : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt. SRISE - Recrutement pour le recensement agricole, Cité adm. de la Part Dieu - 165 rue Garibaldi BP 3202 - 69401 LYON Cedex 03

AVIS DE DÉCÈS :

M. René CAMUS le 16 septembre 2009

M. René MONGE le 27 novembre 2009

Sincères condoléances aux familles

Loi sur les Chiens DANGEREUX

Pour détenir un chien de 1^{ère} ou de 2^{ème} catégorie (chien dit d'attaque ou de garde et de défense), il faut désormais un permis de détention.

CATÉGORIE 1 (CHIENS D'ATTAQUE) : Pitbull, Mastiff (ou Boer-bulls), Tosa et American Staffordshire Terrier

CATÉGORIE 2 (CHIENS DE GARDE OU DE DÉFENSE) : Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier

Ce permis est délivré par le maire du lieu de résidence du propriétaire de l'animal sur justificatifs :

- carte d'identification
- vaccination contre la rage en cours de validité
- assurance responsabilité
- stérilisation pour les chiens et chiennes de 1^{ère} catégorie
- attestation d'aptitude suite à une formation obligatoire sur comportement canin
- évaluation comportementale du chien (entre 8 et 12 mois).

Les sanctions seront les suivantes :

Contravention 2^o classe 150€ (absence de muselière, chien non tenu en laisse).

Contravention 3^o classe 450€ (absence d'assurance ou de documents à présenter en mairie).

Contravention 4^o classe 750€ (déclaration non faite auprès de la mairie).

Trois mois d'emprisonnement + 3 750€ d'amende en cas de non-régularisation malgré la mise en demeure d'obtenir un permis de détention.

AVIS DE NAISSANCE :

Clara Floriane Anaïs MANCIP, née le 26 novembre 2009 à Orange, fille de Jérôme MANCIP et de Mélanie GAUDIN

Charline Josette Eliane BENOIST, née le 2 décembre 2009 à Carpentras, fille de Frederick Sergeï BENOIST et de Linda BOMPARD

Léon Joseph DENEUVILLE, né le 13 décembre 2009 à Montélimar, fils de Joseph DENEUVILLE et Muriel ROCQUES

Félicitations aux parents !

DATES A RETENIR

Clôture des listes électorales

Judi 31 décembre : Une permanence se tiendra à la mairie ce jour-là de 9h à 12h et 14h à 17h

Les vœux du maire

Judi 14 janvier à 18h30 : Les vœux du maire et l'accueil des nouveaux Venterolais

Le prochain Bulletin

Lundi 15 février : Dernier délai pour faire passer des informations dans le prochain Bulletin

Réunion publique

Mardi 26 février : Réunion publique d'information sur le projet du Parc Régional des Baronnies
18h30 Salle des Fêtes

Les Mercredis de Venterol

Mercredi 6 janvier : Jeux de société, en deux temps :

- pour les enfants : l'après-midi de 15h à 17h à la Salle des Fêtes, goûter avec galette des rois offert
- pour les adultes : le soir de 20h30 jusqu'à... à la Salle de Conseil de la Mairie, boissons et galette des rois offertes.

Mercredi 3 février : chansons autour du piano, chez Mariette (galerie Ombre & Lumière) de 18h à 19h.

Pour tous ceux qui aiment chanter en amenant leur bonne humeur !

Balade aux Banastels

Le 11 novembre dernier, dans le cadre des Mercredis de Venterol, une trentaine de Venterolais sont allés à la découverte du quartier de Banastels et de Mourre de Broche. Une superbe ballade automnale qui se termina en toute convivialité avec du chocolat chaud à la ferme de la famille Galland.

Décorations de Noël

Cette année encore, le mercredi de Venterol de décembre était placé sous le signe de Noël. Nous nous sommes retrouvés à la salle Duplan pour confectionner couronnes de Noël, décorations de table, photographes, origamis, et « faux-cadeaux ». Certaines de ces fabrications ont servi à décorer les sapins du village, et d'autre à décorer la salle des fêtes pour la soirée conte organisée en association avec « Contes et rencontres ».

Cette après-midi a eu un grand succès puisque on était presque à l'étroit dans la salle Duplan (35 participants, petits et grands).

Pour décembre 2010, on réservera la salle des fêtes pour proposer aussi un atelier pâtisserie de Noël et pouvoir partager idées et savoirs-faire sur ce thème.

Soirée de Contes

Le 11 décembre dernier a eu lieu notre soirée avec le conteur Luigi Rignanese sous l'égide du Festival de Contes & Rencontres et de notre Commission culturelle.

Le conteur fut très apprécié avec ses histoires farfelues sur fond de paysages italiens. Le public, à notre heureuse surprise, fut bien plus nombreux que prévu avec quelque 120 personnes présentes !

A la soupe... et aux chansons... avec l'APAVEN

C'est déjà une habitude au cœur de l'hiver : *le samedi 23 janvier 2010* à partir de 19h, à la Salle des Fêtes, venez vous retrouver, déguster et découvrir les chansons de « *L'étrange napolitaine* »

L'Association pour le Patrimoine Venterolais est heureuse d'accueillir les chanteurs et créateurs du spectacle, Gilles Raymond & Bruno Martins, que beaucoup d'entre vous ont connus et particulièrement appréciés dans le cadre des cours de musique de l'AVAM.

Réservation obligatoire au 04 75 27 54 10 ou au 04 75 27 93 14

Prix inchangé : 19€ (repas et spectacle), 10€ pour les enfants de 6 à 12 ans

« Soirée Repas »

L'Association des Parents d'Elèves vous proposera une « Soirée Repas » à la salle des fêtes le samedi 6 février. Repas : 13€ tout compris (6€ pour les moins de 12 ans). **Inscriptions obligatoires** au 04 75 27 26 32

ERREUR À CORRIGER

Dans un précédent article intitulé « Devoir de mémoire », nous avons parlé de la ferme Autrand-Dinges, alors qu'il aurait fallu écrire la ferme Autrand-Durand.

Repas des aînés

Afin de commencer la nouvelle année de façon agréable, le conseil municipal invite, nos aînés, âgés de 60 ans et plus, à venir partager un moment de convivialité, en prenant part au repas qui aura lieu le dimanche 21 Février 2010 à midi, Salle des Fêtes.

Pour la bonne organisation de cette manifestation, je vous prie de bien vouloir compléter le talon ci-dessous et le déposer en mairie (à l'accueil ou dans la boîte aux lettres) pour le 7 février 2010 au plus tard.

NOM et PRENOM :

NOMBRE DE PERSONNES :

Talon à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie pour le 07/02/2010 au plus tard.

L'Eau : le piment de la vie

Un rapport de l'Organisation Météorologique Mondiale, pour la Journée mondiale de l'eau (le 22 mars) indique, que non seulement la population mondiale ne cesse d'augmenter, mais que la quantité d'eau consommée, qui s'établissait à 1 250 kilomètres cubes par an en 1960, va atteindre près du double en 2010, et à quelque 2 800 kilomètres cubes par an en 2025. Il devrait en résulter - et il en résulte déjà dans certaines régions - une grave crise de l'eau. L'Organisation ajoute que « l'eau sera sujette à des menaces croissantes de pollution ».

Nous appelons la Terre « Planète bleue » en raison de la présence de l'eau. Bien que l'eau soit la matière la plus abondante sur la Terre, 97,5% de celle-ci consiste en eau salée - surtout dans les océans - et seulement 2,5% en eau douce. De plus, 2,24% de l'eau douce du globe se trouve dans les calottes glaciaires (Antarctique, Groenland, etc.), les glaciers et les aquifères profondes. En conséquence, seulement 0,26% de l'eau du globe est utilisable. L'eau employée dans le monde pour les besoins domestiques est d'environ 10%, 70% est utilisée pour l'agriculture et le reste surtout pour les industries. A

titre d'exemple : pour produire 1 kilo de papier il faut plus de 300 litres d'eau.

En France, l'accès à l'eau (d'après l'Index de Pauvreté pour l'eau de l'Organisation des Nations unies) est de 68, tandis que l'Éthiopie, avec 35, est le pays le plus pauvre et le Canada, avec 78, est le plus riche. Nos voisins, l'Italie avec 61, en a moins et la Suisse, avec 72, en a davantage. Mais en 2009, la Suisse a eu la plus grande sécheresse depuis 50 ans. Malheureusement pour NOUS dans le sud de la France, les climatologues prévoient, pour les années à venir, que nous aurons de plus en plus d'années sèches. Que pouvons nous faire ? Une chose est certaine : il faut essayer d'utiliser moins d'eau et de conserver au maximum ce que nous aurons. Probablement les lecteurs du Bulletin municipal ont déjà lu des suggestions pour utiliser moins d'eau à la maison, par exemple en remplaçant les bains par les douches. En France, en ce qui concerne l'eau domestique, presque 40% est utilisée pour se laver, environ 25 % pour les toilettes et seulement 5% pour la cuisine. Certes, nous ne sommes pas des consommateurs d'eau comme les Américains qui consom-

ment approximativement 3 fois plus par personne par jour que les Français ; mais nous en utilisons beaucoup plus que la majorité des Africains qui ont souvent des difficultés à trouver 3 litres par personne par jour.

En 2000, les Français ont retiré de la nappe phréatique 104 mètres cubes d'eau par personne et la consommation continue d'augmenter tandis que les niveaux de la nappe continuent de baisser parce que la pluie ne suffit plus à remplir ce qui est prélevé chaque année. C'est bien de dire : « Si je ne trouve pas d'eau à 50 mètres, j'en trouverai à 100 ou à 150 m ou encore plus profond. »

Un jour, vos enfants ou petits-enfants n'en trouveront plus. Ici nous parlons d'une année sèche mais dans le monde il y a des endroits, comme en Afrique et en Amérique du Sud, où il n'y a pas une seule goutte de pluie pendant une, deux et, plus rarement, trois années. Imaginons les problèmes pour le Conseil municipal de Venterol s'il y avait une année entière sans pluie. Conservons au maximum ce que nous avons !

Mike Baker qui a travaillé sur la pollution de la Tamise en 1953-1954. Membre de l'Association Internationale d'Hydrologie Scientifique

“
... la
consommation
continue
d'augmenter
tandis que les
niveaux de la
nappe
continuent de
baisser parce
que la pluie ne
suffit plus à
remplir
”